

DATE DE CONVOCATION :

17 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE :27

PRÉSENTS : 18

PROCURATIONS: 6

VOTANTS : 24

POUR : 24

ABSTENTION: 0

CONTRE : 0

N° 2023-100

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs – Cyril BRUZZESE – Sylvie DESCHAMPS – Clémentine FIGUET – Corinne JOURDAN – Annie MONNERY – Béatrice MOULIN MARTIN – Yannick PAQUE – Jean-Luc PETIT - Jean-Pierre PODKOWA – Patrick RAMON -Emilie RATTON – Pascal ROUSSET – Hélène TALARCZYK – Ilyes TELALI –Claude VARENNES – Jérémie VIAL

Avaient donné procuration : Mesdames et Messieurs Fatima BENKHEIRA (pouvoir à Annie MONNERY) - Serge BERNARD (pouvoir à Jérémie VIAL) Sébastien BIZET (pouvoir à Jean-Luc PETIT) – Eliane GEOFFROY (pouvoir à Sylvie DESCHAMPS) – Jessica ROSINET (pouvoir à Yannick PAQUE) – Maria-Dolorès THUDEROZ (pouvoir à Béatrice MOULIN MARTIN)

Étaient absents excusés : Madame et Messieurs Nathalie LACOSTE –Yann FLAMANT – Willy GABRIEL -

Mme Corinne JOURDAN a été élue secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION : Admission en non valeur

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la TP demande que les titres de recette suivants sont classés en non valeurs :

exercice	ref	Nom redevable	montant	motif
2012	R-79-5	ASENOVA MIHAYLOV Naza	118.53€	Combinaison infructueuse d'actes
2013	T-173	MIHAYLOV YULIAN	3.59€	Poursuite sans effet
2015	T-67	Nc	63.00€	
			66.59€	
2014	R-6-964	MIHAYLOV Yulyan	48.95€	Poursuite sans effet
2014	T-445	QUINON Franck	6.00€	RAR inférieur seuil poursuite
2019	R-1700-1261	AUBERT Claudia	63.30€	Décédée et demande renseignement négative
2015	R-12-1638	BAYLE Diogou	0.10€	Poursuite sans effet
2015	R-7-1007		0.10€	
2018	R12-874		62.96€	
2018	R-15-1093		62.96€	
2018	R-20-1458		62.96€	
2019	R-1700-1293		73.70€	
2019	R-20-1494		73.70€	
2020	R-2-188		73.70€	
2020	T-399		49.13€	
2013	R-91.43		5.20€	
2013	R-98-40		62.96€	
			527.47€	
2018	T-991314	BELLIS Amandine	58.10€	Combinaison infructueuse d'actes
2019	T-18-75	IVANOV Stoyan	44.00€	Poursuite sans effet
2019	R-12-84		44.00€	
			88.00€	
2020	R -11-20	BENSALAH Leila	51.00€	Poursuite sans effet

	R-13-20 R-9-19		86.70€ 71.40€	
			209.10€	
2020	T-414	OUKI Chérif	66.10€	Poursuite sans effet
2021	T-103		66.10€	
2021	T-295		66.10€	
2021	T-650		66.10€	
			264.40€	
2019	R-18-75	HAMARNIA Abdelhak	16.45€	Poursuite sans effet
2020	R-1-77		30.55€	
2021	T-627	GAEC MAISON ALVES	4.17€	RAR inférieur seuil poursuite
2019	T-154	IVANOV STOYANOV Stoya	121.53€	Poursuite sans effet
2020	R-2-189	OCAK Céline	80.93€	Combinaison infructueuse d'actes
2020	T-247		82.10€	
2020	T-400		54.73€	
			217.76€	
2020	R-13-79	JOSMAR Mélina	64.62€	Poursuite sans effet
2020	R-13-79		1.97€	
2020	R-15-74		0.67€	
2020	R-15-74		35.26€	
2021	R-1-79		81.62€	
2021	R-1-79		0.70€	
			184.44€	
2020	T-52	GODARD Anthony	340.00€	Poursuite sans effet
2021	T-639	POULAIN David	0.30€	RAR inférieur seuil poursuite
2022	R-9-101	GUILLAUD Priscilla	12.80€	
2018	T - 319	LANG Nicolas	711.58€	Poursuite sans effet
		Art. 6541	3048.42€	
2020	R-1-34	CHAOUNI Hend	27.48€	Surendettement et décision d'effacement de dette
2020	R-3-36		23.34€	
2020	R-3-36		47.83€	
2020	R-7-24		52.72€	
			151.37€	
2017	R-8-71	GOILLOT GUERRAZ	29.40	Surendettement et décision d'effacement de dette
		Artt. 6542	180.77€	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** ces écritures, exception faite du titre 2018-319 d'un montant de 711.58€
- **DIT** que la faculté de fongibilité entre chapitres budgétaires prévue dans le cadre de la M57 sera mise à profit pour alimenter l'article 6542 ouvert sans montant au moment du vote du BP2024 .



Yannick PAQUE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Vienne ou via l'application www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.